

Mise en état de défense de Lyon en 1870

Introduction

Lorsque je fus nommé Directeur des fortifications à Lyon, au commencement de 1868, une première reconnaissance de la place me démontra qu'elle était absolument hors d'état de résister à un bombardement. M. le Général d'artillerie de Blois avait appelé depuis quelques années l'attention sur les grands dangers que présentait pour nos places ce nouveau genre d'attaque ; je partageais de tous points les préoccupations du général, j'arrivai donc à Lyon tout préparé aux dangers qui menaçaient la place j'étais chargé de défendre ; ces dangers dépassèrent mes prévisions.

Les fortifications de Lyon avaient été complètement réorganisées après 1831, avant qu'il fût question de ces nouveaux procédés d'attaque ; leur insuffisance, à ce point de vue, s'était depuis lors de plus en plus affirmée, car depuis 1831, le chiffre de la population avait triplé et de cent mille âmes, elle s'était élevée à trois cent mille. Une partie de cette population, qui s'était entassée derrière les anciens remparts dans des maisons très élevées, n'aurait pas pu résister aux épreuves terribles d'un bombardement. Par un mouvement spontané d'expansion, elle s'était portée en avant des défenses de la place dont elle paralysait l'action, en même temps qu'elle échappait à leur protection. Le faubourg de Vaise, ainsi que les nouveaux quartiers de la rive gauche du Rhône, dont l'importance allait chaque jour en croissant, étaient devenus de véritables villes où s'étaient groupées les diverses industries qui, depuis quelques années, avaient pris un développement extraordinaire à Lyon, surtout lors de l'établissement des chemins de fer.

Après avoir minutieusement exploré depuis mon arrivée les

abords de la place je soumis le 10 Août 1870 au Gouverneur de Lyon un mémoire détaillé que je venais de terminer sur la défense de la place et sur les voies et moyens de l'exécuter. Le Gouverneur de Lyon était alors le général Montauban ; il approuva complètement les bases et les conclusions de mon rapport. Ce mémoire arrivait à point à ce moment venaient de se produire les incidents diplomatiques qui précédèrent la guerre de 1870 ; cette guerre prit rapidement pour nous un caractère défensif ce qui nous mettait dans l'obligation de protéger nos places contre les attaques possibles et bientôt probables des Prussiens. Je ne perdis pas un instant pour demander les fonds afin d'entreprendre sur le champ la mise en état de défense conformément à mes propositions ; ils me furent accordés le 31 Août 1870 par le même général de Montauban devenu Ministre de la Guerre ; c'est à dire bien peu de jours avant la révolution qui allait mettre sur le pavé toute la population ouvrière de Lyon.

Au moyen des fonds qui m'avaient été accordés qui dépassaient mes prévisions et des bras qui devenaient inoccupés j'avais le moyen d'engager les travaux de défense de la place ; à ces ressources viennent s'ajouter les crédits votés par le Conseil municipal de Lyon, crédit dont l'ensemble s'éleva par la suite à plus de cinq millions. Cette somme était considérable mais elle aurait été bien dépassée par le chiffre de la contribution de guerre qu'aurait imposé l'ennemi sur l'opulente cité si l'organisation de la résistance n'avait pas dé tout attaquer. Je me réjouis alors d'avoir été prévoyant et grâce à ma prévoyance de pouvoir occuper utilement la population que la confiance que lui inspiraient mes travaux maintint dans une tranquillité. Plus tard dans ma carrière j'ai eu à remplir des plus importants ; le siège de Paris, le procès de la capitulation, la création du nouveau système défensif de la France, eurent dans ma vie, des époques agitées et laborieuses, mais je tiens par dessus tout au souvenir de la mise en état de la défense de Lyon où j'eus à dominer

par ma seule initiative, des circonstances périlleuses au point de vue des responsabilités que j'assumais et devant lesquelles je n'étais soutenu que par le sentiment du devoir.

Mais il est temps de revenir aux travaux de défense de Lyon.

Le terrain des environs de Lyon est divisé en trois régions distinctes par le Rhône et la Saône ; savoir : la rive gauche du Rhône, l'entre Rhône et Saône et la rive droite de ces deux fleuves.

Les abords de Lyon ont été minutieusement décrits dans le mémoire de 1870 ; je me contenterai de résumer sommairement cette description en rappelant seulement les grandes lignes du tracé des nouvelles défenses que je proposais dans chacune de ces régions.

La rive gauche du Rhône est formé par les alluvions successifs du fleuve ; l'étage de ces alluvions qui forme la plaine du Dauphiné, est dominé par les hauteurs de Bron, de Vénissieux et de St Fons désignées par cela même, pour l'afriette des nouvelles défenses de ce côté de la place. La digue des Brotteaux, qui rattache le massif de Bron aux escarpements de la rive droite du Rhône, formait le point de départ de la nouvelle ligne de défense. Après avoir couronné le massif de Bron, cette ligne traversait la plaine entre Bron et Vénissieux sous l'appui de deux grandes redoutes ; à partir de Vénissieux, la ligne de défenses se prolongeait au dessus des collines de Saint- Fons pour aboutir à l'aval du fleuve ; cette ligne formait la corde du grand rentrant du fleuve, entre l'amont et l'aval de son cours de son cours, dans la traversée de Lyon. Le cours du Rhône et la ligne de défenses qui vient d'être indiqués, placés sous les feux des hauteurs de la rive droite, auraient englobé un immense parallélogramme dans lequel auraient abouti toutes les communications de Lyon avec le midi de la France et l'Italie ; les principaux ouvrages de cette ligne occupaient les positions de Cusset, de Montchat, de la route de Chambéry, de Parilly, de Vénissieux et de St – Fons.

Le terrain de l'entre Saône et le Rhône, après être resté depuis le

confluent de la Mulatière jusqu'à hauteur de la place des Terreaux au niveau du fleuve, se relève brusquement au-delà, jusqu'à celui de la Croix-Rousse et de l'enceinte qui relie les forts de Caluire et de Montessuy, plateau, qui se prolonge au delà jusqu'à la position des Mercières devant être renforcé par le fort de la Pape, dont la ligne de défense devait descendre sur les bords du Rhône et maîtriser la route de Genève.

Les hauteurs de la rive droite du Rhône, qui dominent et même la plaine de la rive gauche du Rhône, se prolonge, sur la rive gauche de la Saône, par les positions occupées depuis 1831 par les forts de Vaise, de Loyasse, de Ste-Irénée et de Ste-Foy. Cette ligne d'ouvrages devait d'après le projet de 1870, se prolonger par l'occupation du plateau de Bellevue pour aller se terminer à la Mulatière, au-dessus du confluent des deux fleuves.

En avant de la ligne de ces anciens ouvrages, entre le cours de l'Yzeron et de la Saône, s'étend un plateau incliné qui, dans le projet de 1870 devait être maîtrisé par un fort permanent à établir sur la hauteur de Massues, destiné à former la droite des ouvrages dominant le cours de L'Yzeron.

De l'autre côté du ravin de Vaise, dont la proximité du fort de ce nom réclamait une défense énergique, on avait construit, après 1831, un fort solide sur la position de la Duchère sur lequel avait pris appui des lignes s'étendant, d'une part, jusqu'à Ecully et d'autre part le long de la Saône jusqu'à la position de la Sauvagère qui doit être renforcée, selon mes projets, par un fort permanent en face de celui de Caluire, situé de l'autre côté de la Saône.

En raison de la nature rocheuse du terrain et de l'absence de sources, on avait renoncé à pousser la ligne fortifiée au-delà du mont Cindre et des hauteurs de St-Didier.

De l'ensemble de ces dispositions résultait cette conséquence importante, que Lyon ne pouvait être abordé par l'ennemi, du côté de l'Italie, que par l'entre Saône et Rhône, ou, du côté de l'intérieur de

la France, par les routes venant du Nord et de l'Ouest qui se réunissent, aux abords de Lyon, au bas du plan incliné compris entre L'Izeron et de la Saône.

Grâce aux études que j'avais faites, aucune inexactitude ne régnait sur le mode d'occupation du terrain aux abords de la place si le sort de la guerre devait exposer Lyon aux attaques des Prussiens. Dès le début des hostilités la guerre paraissait devoir être circonscrite à la frontière, lorsque la catastrophe de Sedan vint révéler les dangers que courait le pays tout entier ; la fatale nouvelle de ce désastre et de l'effondrement de notre dernière armée allait déterminer une révolution qui venait s'ajouter aux angoisses du pays. Ces angoisses se traduisirent à Lyon par des troubles dont j'ai été témoin et dont j'ai consigné le récit dans les pages qui vont suivre.

Colonel SERÉ DE RIVIÈRE

Afriette : = position, terme de vieux français